

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**LES DONNÉES DES TRANSACTIONS D'ANIMAUX VIVANTS DU SECTEUR VEAUX DE LAIT
DEVRONT ÊTRE TRANSMISES DIRECTEMENT À ATQ DÈS LE 1^{er} JANVIER 2016**

Longueuil, le 9 décembre 2015 – Agri-Traçabilité Québec (ATQ) tient à informer les entreprises agricoles du secteur de production *Veaux de lait* que certains changements relatifs au transfert de données seront occasionnés par la fin de l'admissibilité de ce produit au Programme ASRA de La Financière agricole du Québec (FADQ), à compter du 1^{er} janvier 2016.

À cet effet, rappelons que le transfert des transactions d'animaux vivants (TRAVE) effectué par l'entremise de La Financière agricole, au nom des entreprises agricoles assurées pour la production Veaux de lait, **prendra fin le 31 décembre 2015**.

Par conséquent, à compter du **1^{er} janvier 2016**, les producteurs et les intervenants de ce secteur de production devront déclarer directement à ATQ toutes les informations requises dans le cadre du **Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux**.

Par ailleurs, il est à noter que les déclarations de traçabilité doivent contenir le numéro d'intervenant ATQ (ex. : PRO1234567) de l'entreprise en tout temps. Dans le cas où un mandataire autorisé a la responsabilité de transmettre des données à ATQ au nom d'une entreprise, celui-ci doit également indiquer le numéro d'intervenant de l'entreprise pour laquelle il transmet les données, à chaque déclaration.

À titre de rappel, un document qui présente les **obligations des propriétaires et des gardiens de bovins en matière d'identification et de traçabilité est accessible en version électronique sur le site web d'ATQ au www.atq.qc.ca/fr/producteurs-intervenant/reglementation**

Les producteurs et les intervenants du secteur de production Veaux de lait sont invités à joindre le Service à la clientèle d'ATQ pour tout renseignement complémentaire à ce sujet ou pour toute autre information.

Pour joindre le Service à la clientèle d'ATQ

*Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Tél. : 1 866 270-4319*

- 30 -

Source :
Hugues Larocque
Conseiller rédaction, communication et formation
hlarocque@atq.qc.ca

Pour information :
Service à la clientèle d'ATQ
Téléphone : 450 677-1757
Sans frais: 1 866 270-4319
sac@atq.qc.ca